

Verviers, le 28 novembre 2014

Précisions de la SWDE concernant les propos parus dans divers médias, relatifs aux eaux de rejets dans la Vesdre à Eupen

La Société wallonne des eaux (SWDE) gère une ressource naturelle. Elle est logiquement soucieuse des impacts environnementaux consécutifs à ses activités.

Le 1^{er} novembre 2014 la SWDE a changé de sous-traitant pour le traitement et l'évacuation des boues de potabilisation issues du traitement des eaux du barrage d'Eupen. Un changement réalisé dans le cadre d'une procédure de marché européenne, le précédent marché arrivant à son terme.

Au final, c'est le groupement Visdragages-Kurstjens, répondant à l'ensemble des critères qui a été retenu. Il a ainsi succédé à la société SOTRAEX.

Des propos tenus dans certains médias indiquent que le sous-traitant actuel ne dispose pas des autorisations nécessaires pour effectuer sa mission. La SWDE souhaite apporter quelques éclaircissements :

1. Un permis d'environnement valide couvre l'activité de traitements des boues pour la station de potabilisation d'Eupen.
2. Ce permis est lié au site d'exploitation, et non pas au titulaire (= sous-traitant).
3. La société SOTRAEX, précédent sous-traitant de la SWDE, a refusé de procéder à la notification de changement d'exploitant prévu à l'article 60 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
4. Ce refus a pour seule conséquence que SOTRAEX reste solidairement responsable des dommages éventuels liés à l'exploitation.

La SWDE est dès lors bien en ordre avec ses obligations environnementales et peut garantir que les eaux rejetées répondent aux normes imposées par le SPW.

Par ailleurs, il est également fait mention d'eaux de couleur brune dans la Vesdre. Manifestement, celles-ci proviennent de déversements réalisés en amont de la station de potabilisation d'Eupen. Elles ne sont donc nullement imputables au traitement des eaux. Les photos jointes montrent clairement que ces eaux de couleur brune ne sont pas rejetées par les bassins de la station. Sur la gauche, on distingue l'eau provenant des bassins de la SWDE. Sur la droite, l'eau présente dans la Vesdre, provenant des barrages et ne passant pas par les installations de la SWDE.

Pour toute info complémentaire :

Luc Arlotti, Chargé de Communication 087/342.824 ou Patrick Bertrand, Directeur Production 0495/57.02.18 ou www.swde.be